



COMMISSION REGIONALE DES DELEGUES ET SECURITE

PROCES-VERBAL N°05

Le 16 juin 2024
Siège de la Ligue
Lisieux

Présents : -Roger DESHEULLES, Président
-Ylies DAOUDI, Raymond LAUGEROTTE

Assistent : - Patrice LECHER, Roger VELOT (accompagnateurs)
- Ophélie DREUX (collaboratrice)

Excusé : - Patrick BAILLARD (responsable de pôle)

Les présentes décisions sont susceptibles de recours auprès de la Commission Régionale d'Appel dans le délai de 7 jours à compter de la première publication dans les conditions de forme énoncées à l'article 190 des Règlements Généraux de la LFN

1 - CIVILITES :

Le Président ouvre la séance en souhaitant à Rodolphe BARUBE et Jean CUZIN un prompt rétablissement suite à leurs aléas de santé.

Félicitations à Frédéric BILLAUX, classé délégué fédéral A pour la prochaine saison. Bonne chance dans sa tentative d'accès à a LFP !

Avec Éric PAIN, la Ligue comptera 2 délégués au plus haut échelon de la pyramide fédérale.

Remerciements à Joël PRUD'HOMME, délégué fédéral B, qui met fin à sa carrière.

Joël laisse aux clubs une image de compétence et de sérieux.
Bonne retraite Joël.

Remerciements à Patrick BINET et Ramond BAZIRE, qui mettent fin à leur carrière.

Ils laissent aux clubs l'image d'officiels consciencieux, discrets, au service des acteurs. A bientôt Patrick et Raymond.



2 – BILAN FIN DE SAISON :

- Fin de saison calme sur les terrains de manière globale.
- Certaines rencontres de championnat R2 ont fait l'objet de mesures particulières préventives en matière de sécurité.
- Le déroulement de la coupe de Normandie séniors a été impactée par des aléas de procédure...interrogation sur le calendrier de fin de cette compétition, la finale n'ayant pu être programmée le week-end dernier à FLERS comme prévu au calendrier.
- Sur les deux dernières journées de championnat R1, les rencontres non concernées par des accessions ou descentes n'ont pas été dotées de délégué.... permettant ainsi la couverture de rencontres de niveau inférieur à enjeu (R2_R3_U18_U16).
- Les districts qui ont exprimé des besoins pour des rencontres jugées sensibles ont obtenu satisfaction.

3- REUNION DES RESPONSABLES REGIONAUX DES DELEGUES :

Celle-ci s'est déroulée au Centre National Technique du Football à CLAIREFONTAINE-en-YVELINES le 28 mai dernier.

Le Président étant retenu sur une autre manifestation, c'est Patrice LECHER qui a représenté la Ligue. Patrice fait un compte-rendu exhaustif des thèmes abordés :

- Bilan de la saison 2023-2024. Quinze matchs de N3 ont été, à la demande de la Fédération, couverts par nos délégués régionaux
- Effectifs saison 2023-2024 : une place est offerte à la Ligue
- Demande de ne pas présenter de candidats trop jeunes car impact sur la pyramide d'âges mais limite d'âge fixée à 60 ans.
- Management du corps des délégués fédéraux : nouvelles grilles d'évaluation (A-A 'B-stagiaires)
- Sera mis en place un système de montées et ...de descentes
- Présentation du module futsal D1-D2
- Modifications dans la saisie des frais de déplacement, leur montant restant au même niveau
- Nouvelle version FMI : conseil de ne pas l'utiliser actuellement

4- CANDIDATURE AU TITRE DE DELEGUE FEDERAL B :

- Jacques GESLIN a fait acte de candidature (mail du 05/06)
Malheureusement la FFF n'admet pas les candidatures de délégués de plus de 60 ans (voir §3 ci-dessus)
- Dans ces conditions, après échange entre les membres de la commission, au vu des rapports d'accompagnement, le choix se porte sur Didier PARIS, candidature adéquate quant à l'âge et répondant pleinement aux critères exposés par M. LECHER au § III ci-dessus.
- Le président avisera le Président du District concerné.

5- CANDIDATURE AU TITRE DE DELEGUE FEDERAL B :

- Suite à l'appel à candidature lancé, dix dossiers ont été reçus mais.... aucun concernant une femme.
- Les dossiers vont être envoyés aux présidents des districts concernés leur demandant de fournir un avis ferme sur la candidature.
- D'autre part, concernant, les dossiers émanant d'arbitres, le Président informera les clubs d'appartenance (impact sur le statut régional des arbitres).
- Aucun doublon arbitre-observateur/ délégué n'est souhaité, les éventuels candidats admis à la sélection seront invités à DEMISSIONNER de leur fonction d'arbitre pour être intégrés au corps des Délégués.
- M. ROUSSEL Manuel est réintégré délégué régional sous réserve de l'approbation de son Président de District. Son club d'appartenance (CS BEAUMONT le ROGER) sera informé par le Président de sa décision de quitter l'arbitrage.
- La sélection se fera sur un samedi au siège de la Ligue fin août-début septembre



6- OPERATIONS A CHARGE DE L'ADMINISTRATION :

- 24 juin : envoi aux délégués nationaux de leur licence de membre individuel
envoi aux délégués régionaux et accompagnateurs de leur fiche de renouvellement
- 30 juin : date limite de retour des fiches de renouvellement
- 5 juillet : envoi des licences de membre individuel pour les délégués régionaux et accompagnateurs.
- 12 juillet : Envoi aux délégués régionaux de :
 - leur accréditation, celle-ci étant revêtue d'une photo d'identité de qualité
 - circulaire actualisée des règles de fonctionnement
- 20 juillet : Envoi aux membres de la commission et accompagnateurs de l'état récapitulatif des délégués (saison 2024-2025).

7- STAGE DE DEBUT DE SAISON :

- Prenant en compte le renouvellement des instances fixé au 9 novembre prochain, après échanges, il est décidé de ne pas acter de stage.
- Une visioconférence, par groupe de 10, sera diligentée afin de rappeler certains thèmes :
 - Règles de fonctionnement
 - Gestion des bancs de touche, point unanimement ciblé comme devant faire l'objet de mesures correctives
- Afin de préparer cette action de communication, la commission sera réunie fin août.

8- COURRIER RECUS :

- de M. Patrice LECHER quant à sa désignation sur le match de barrage d'accès au N3 (remerciements)
- de la FFF en date du 11/06 avisant la Ligue du positionnement des délégués fédéraux pour la saison 2024-2025.

Le Président
Roger DESHEULLES

